



## Dans nos associations

### Un nouveau départ pour le réseau De 20 à... 6 !

2019 est une année de changements importants pour le réseau ADMR 22. La fusion des associations, préparée depuis l'assemblée générale, s'est opérée en fin d'année 2018. Ce sont désormais six associations qui couvrent le département. L'ADMR 22 participe de cette manière à la réforme et à la modernisation des services d'aide à domicile initiée par le Conseil départemental.

Cette réorganisation s'est conduite conjointement avec les associations locales. Le soutien d'Anne-Marie GODARD, chargée de cette mission entre août 2018 et mars 2019, a été précieux pour aider les associations locales dans cette transition.

Seule l'association ADMR Tréguieux/Hillion gestionnaire du Centre de Santé Infirmier garde les mêmes contours qu'auparavant

- **L'ADMR des Sources à la Baie** regroupe les associations de Plérin-Pordic, La Baie, Pays de St Brieuc, Gouët et Lié, Plédran et Pays de Quintin
- **L'ADMR Penthièvre Arguenon** regroupe les associations de Penthièvre, Broons, Héanbihen-Les Caps, Arguenon-Frémur, Plestan-Plénée-Jugon, Hénon-Plémy et Quessoy
- **L'ADMR Merdrignac-Loudéac** regroupe les associations de Merdrignac-Collinée et Sud'Armor
- **L'ADMR Goëlo-Argoat-Trégor** regroupe les associations de Plouha-Trieux, Le Leff et la partie nord de Ouest Armor
- **L'ADMR de Corlay-Rostrenen** regroupe les associations de Corlay et la partie sud de Ouest Armor

Ces nouveaux contours ont été pensés pour être en cohérence avec les territoires des EPCI (Etablissements publics de Coopération Intercommunale) et des MDD (Maisons du Département).

« Cette réorganisation a vocation à donner un nouvel élan, une nouvelle dynamique à notre réseau tout en préservant ce qui fait sa force, son identité et sa reconnaissance : un maillage territorial de proximité, au plus près des besoins et des clients ; la présence de bénévoles engagés sur les communes pour favoriser le lien social et les animations

# Toute l'actualité de votre fédération



Carte des associations au 1<sup>er</sup> janvier 2019

locales ; une administration et une gestion du réseau optimisée. » rappelle Manuela Charles, directrice fédérale. « Ces changements nous permettront de répondre dans les années à venir aux enjeux du secteur à savoir conjuguer qualité et professionnalisme des interventions, écoute et proximité des clients, coûts et gestion maîtrisée. »

Les bénévoles engagés dans les nouvelles associations ont entamé une réflexion indispensable sur l'organisation des missions des bénévoles pour faire face aux nouveaux défis posés par les fusions. Une des difficultés majeures sera de maintenir la proximité avec les usagers. Une autre tout aussi importante concerne la gestion des ressources humaines avec pour certaines associations, un nombre de salariés qui a doublé voire triplé. Parallèlement à ce travail, une réflexion plus globale est en cours portant cette fois sur les rôles de la fédération et des associations.

## Une nouvelle organisation des SAAD

Les contours des nouvelles associations étant définis, il a été nécessaire de repenser l'organisation des services d'aide à domicile.

Jusqu'en début d'année, les SAAD étaient gérés par les assistantes techniques qui assuraient l'ensemble des missions : de

l'accueil des usagers à l'animation des réunions d'équipe en passant par la gestion des plannings des aides à domicile.

Depuis le second trimestre, les missions du poste ont été réparties entre deux professionnels pour pouvoir faire face à la taille des nouveaux services. Des postes de responsables de secteur ont été créés, ouverts en priorité aux assistantes techniques présentes.

Les **responsables de secteur** ont en charge les liens avec les usagers (visites à domicile, évaluation des besoins, gestion des situations complexes...), avec les salariés (embauche, animation des réunions, entretien professionnel...), avec les bénévoles (soutien à la vie associative...) et avec les partenaires. Elles ont aussi pour mission de développer l'activité sur leur territoire d'action.

Les **assistants techniques** ont en charge l'accueil physique et téléphonique, l'élaboration des documents contractuels (devis, contrats, cahier de transmission...) la gestion des plannings des aides à domicile et la validation de la télégestion.

Cette organisation, qui existe déjà dans d'autres services d'aide à domicile, est nouvelle dans le réseau. Elle nécessite que chacun, salarié d'intervention, bénévole et salarié administratif s'adapte, s'approprie cette nouvelle organisation et travaille de concert pour la continuité d'un service de qualité.



Les responsables de secteur sont amenés à travailler à minima une journée par semaine sur leur autre secteur d'intervention pour faciliter les échanges notamment avec leur binôme assistante technique.

## Association des Sources à la Baie

**Départ de Justine LE FAUCHEUR** : assistante technique depuis 2011, elle a travaillé au service Escapade, à la gestion du Saad de Quintin et pour finir, à celui de Plérin-Pordic. Elle a quitté ses fonctions fin octobre 2018.

**Permanences de Plédran** : Les bénévoles accueillent désormais le public à la maison des associations de Plédran, tous les jeudis de 15h30 à 17h. L'atelier couture-patchwork s'y retrouve tous les vendredis après-midi.

Association		Assistante technique	Responsable de secteur
Des Sources à la Baie	Secteur Plérin & Quintin	Marine LE PICART 02 96 61 42 56 (basée à Plérin)	Marie LUBY 06 83 09 33 40 (basée à Plérin)
	Secteur Ploufragan - Yffiniac	Pauline BOULAIRE 02 96 61 59 12 (basée à St Brieuc)	Anne-Sophie BOSCHER 06 45 00 47 25 (basée à Plestan)
	Secteur St Brieuc		
Corlay-Rostrenen		Annie GUILLAUME 02 96 29 41 32 (basée à Corlay)	Marie LUBY
Goëlo-Argoat-Trégor			
Penthièvre Arguenon		Marianne LAPRESTEY 02 96 61 40 57 (basée à Plestan)	Anne-Sophie BOSCHER
Merdrignac-Loudéac		Isabelle POSNIC 02 96 26 59 56 (basée à Merdrignac)	Gwénaëlle BLOSSE 06 76 41 21 32 (basée à Merdrignac)

## Association Corlay-Rostrenen



60 personnes ont participé au traditionnel goûter organisé par l'association mi-mai. Animé par la chorale des Murmures du Sulon, l'après-midi a permis aux personnes aidées de passer un moment convivial en compagnie des bénévoles et salariés de l'ADMR.

## Un nouveau service : la téléassistance

La téléassistance, service qui permet aux personnes fragiles de donner l'alerte en cas de problème au moyen d'un bracelet ou d'un collier connecté, est depuis plusieurs années proposée par l'Union nationale.

L'ADMR22, qui ne proposait pas ce service jusqu'à présent, a fait le choix d'être le relais de ce dispositif pour les usagers qui souhaiteraient en disposer. Ainsi, les référents des services feront le lien avec la plateforme SOFIE (Support des Offres Filien à votre Ecoute) qui se chargera de transmettre au client tous les renseignements nécessaires sur ce service.

N'hésitez pas à en parler autour de vous !

## Vie fédérale

### Changement de personnel

Fin février, **Aurélié LE NOXAIC**, secrétaire de direction depuis juin 2013 a suivi un nouveau chemin professionnel. Elle est remplacée depuis le 1<sup>er</sup> avril par **Caroline BARBOT**. **Pauline CADIOU**, assistante technique pour le service TISF était salariée de la fédération depuis avril 2015. Suite à son départ pour de nouvelles aventures profession-

nelles, **Stéphanie TOUSSAINT** a été recrutée. C'est un service qu'elle connaît bien pour avoir exercé en tant que TISF à l'ADMR Sud'Armor pendant quelques années.

Nous souhaitons à chacune d'entre elles de réussir dans leur nouvelle vie professionnelle !



Caroline BARBOT



Stéphanie TOUSSAINT

## Actualité

Nous avons appris le décès de M<sup>me</sup> Nathalie RAULT, ancienne bénévole du réseau, quelques jours avant Noël à l'aube de ses 89 ans.

Très engagée à l'ADMR mais aussi dans sa commune, elle fut présidente de l'ADMR de Tréguen pendant plusieurs années. Elle s'est aussi investie au niveau fédéral en tant qu'administratrice et en participant à certaines commissions thématiques fédérales.

Fédération départementale ADMR

2 rue Claude Bernard - CS 70207 - 22192 Plérin Cedex

Tél : 02 96 61 42 36 - Fax : 02 96 61 42 75 - Courriel : contact22@admr.org - Web : www.admr22.org